

Caen, le 17 novembre 2020

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Covid-19 : point de situation en Normandie

#### A retenir

>> Comme au national, le taux d'incidence normand enregistre une baisse continue au cours des derniers jours, mais reste largement au-dessus du seuil d'alerte pour atteindre 192,67 pour 100 000 habitants (contre 269,7 le 13/11). **Cette évolution, positive, doit cependant être interprétée avec prudence. Cette tendance est récente : elle doit se confirmer dans la durée pour faire globalement baisser les hospitalisations, qui augmentent encore à ce jour.**

>> **Le nombre de personnes hospitalisées continue en effet d'augmenter : toutes prises en charge confondues, il est de 1402.** Si le nombre de personnes en réanimation enregistre une légère diminution pour atteindre 160 (- 7 depuis vendredi), **la pression sur le système hospitalier reste forte en médecine et soins de suite. Il faut donc éviter en amont les hospitalisations en stoppant l'épidémie par les mesures barrières.**

>> L'effort d'augmentation des capacités hospitalières a demandé une mobilisation très forte des personnels soignants et des établissements de santé. Au-delà des revalorisations salariales engagées dans le cadre du Ségur, **la crise rappelle l'importance d'améliorer rapidement les conditions de travail à l'hôpital. Aussi, dans le cadre du Ségur de la santé, 650 millions d'euros supplémentaires seront consacrés aux investissements du quotidien des établissements de santé, dont 27 millions en Normandie.** Il s'agit de soutenir l'investissement du quotidien des établissements de santé publics et privés. Afin d'apporter des réponses adaptées aux besoins des territoires, l'ARS Normandie engage dès à présent la concertation avec l'ensemble des acteurs, pour être prête à déléguer les crédits dans les prochaines semaines. Concrètement, cette enveloppe va permettre aux hôpitaux de renouveler rapidement les équipements et matériels indispensables au travail des équipes au quotidien. Les communautés médicales et soignantes seront associées aux choix et aux achats retenus pour l'utilisation de ce budget au sein de chaque établissement.

>> Du 8 au 14 novembre, 46551 personnes ont été testées dont 6365 positives, pour un taux de positivité de 13,7 (contre 14,9 le 13/11). **Pendant le confinement la stratégie du triptyque Tester-Alerter-Protéger continue de s'appliquer. Il est important de se faire dépister. Pour faciliter l'accès au dépistage Covid-19, deux types de tests sont proposés de façon complémentaire :**

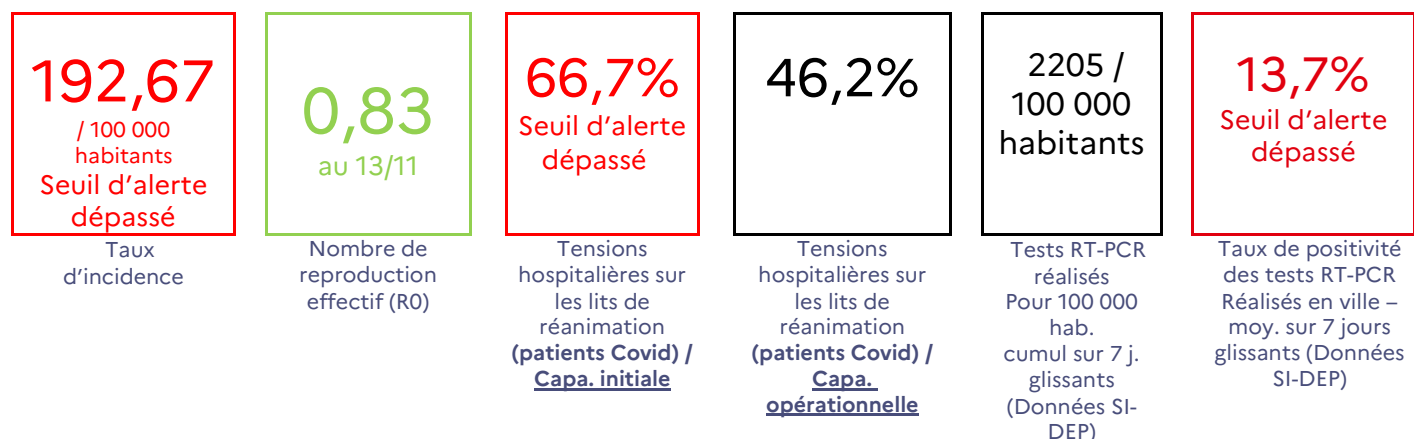
- . **les tests RT-PCR**, les plus précis mais nécessitant un temps d'analyse plus long, mis en place depuis le début de la crise dans la plupart des laboratoires de biologie médicale,
- . **et les tests antigéniques**, qui débouchent sur un résultat en moins de 30 minutes, en cours de déploiement dans les pharmacies, les cabinets infirmiers et les cabinets médicaux.

Les professionnels de santé orienteront les personnes à dépister vers le test adapté à leur situation.

>> **Chacun a un rôle à jouer pour freiner l'épidémie : L'ARS et les professionnels de santé mobilisés appellent à la plus grande prudence et au respect indispensable des règles du confinement et des gestes barrières : port du masque, lavage des mains, aération des locaux et limitation des interactions sociales.**

**TELECHARGEZ ET ACTIVEZ L'APPLICATION « TOUS ANTI COVID »**

## Données épidémiologiques : chiffres clés en Normandie au 17 novembre 2020



### Définitions des indicateurs :

- Le taux d'incidence est estimé sur la base du nombre de tests RT-PCR positifs pour 100 000 habitants par semaine (entre 10 et 50 par semaine, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 50, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).
- Les tensions hospitalières sur les lits de réanimation correspondent au taux moyen d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19 par rapport à la capacité initiale en réanimation, par région (entre 40 et 60 %, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 60 %, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).
- Le taux de positivité des tests RT-PCR correspond au taux de positivité des prélèvements virologiques réalisés dans chaque département sur 7 jours glissants (entre 5 et 10 %, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 10 %, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).
- Le nombre de reproduction effectif (R0) correspond au nombre moyen de personnes qu'une personne malade va contaminer (lorsque le R0 est supérieur à 1, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 1,5, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).

Covid-19	Testés j-3 / J-9	dont testés positifs	Taux de positivité	Taux d'incidence	Taux d'incidence chez les + de 65 ans	Hospit. au 17/11	dont réanimations	Nouvelles hospitalisations au cours des 7 derniers jours	Retours à domicile depuis le début de l'épidémie	Décès à l'hôpital depuis le début de l'épidémie
Normandie	46551	6365	13,7%	192,67	210,1	1402	160	584	3821	952
Calvados	9780	1169	12,0%	169,06	194,4	273	42	129	735	171
Eure	8142	1304	16,0%	217,08	297,4	204	7	80	522	162
Manche	5831	591	10,1%	120,45	116,5	163	14	56	331	93
Orne	4286	652	15,2%	235,46	195,0	135	12	72	427	76
Seine-Maritime	18512	2649	14,3%	212,98	234,2	627	85	247	1806	450

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, 1329 personnes porteuses du coronavirus Covid-19 sont décédées en Normandie (à l'hôpital et en EHPAD).

### Situation dans les EHPAD

Entre le 13 et le 17 novembre, les équipes de l'ARS Normandie ont accompagné 89 EHPAD, ayant déclaré au moins 1 cas positif, dans la mise en œuvre de mesures visant à assurer la meilleure prise en charge des résidents et faire barrière à la propagation du virus :

	EHPAD du 13/11/2020 au 17/11/2020	Résidence autonomie du 13/11/2020 au 17/11/2020
Normandie	89	12
Calvados	25	1
Eure	15	3
Manche	5	1
Orne	17	2
Seine-Maritime	27	5

## Clusters en Normandie

La Normandie compte 180 clusters en cours d'investigation par l'ARS :

Un cluster est le fait d'identifier au moins 3 cas confirmés ou probables, dans une période de 7 jours, et qui appartiennent à une même communauté ou ont participé à un même rassemblement.

	Total	Crèches	EMS de personnes handicapées	Etablissement d'hébergement de personnes âgées dépendantes (EHPAD)	Etablissements de santé	Milieu scolaire et universitaire	Milieux professionnels (entreprise)	Structure de l'aide sociale à l'enfance	Autre
Calvados - (14)	47		7	29	5	1			5
Eure - (27)	24		4	16	1		1		2
Manche - (50)	14		5	4	4		1		
Orne - (61)	22	1	5	12	2	1			1
Seine-Maritime - (76)	73	1	13	42	6	3	6	1	1
<b>NORMANDIE</b>	<b>180</b>	<b>2</b>	<b>34</b>	<b>103</b>	<b>18</b>	<b>5</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>9</b>

Note : Ne sont répertoriés que les clusters identifiables, c'est-à-dire dans un réseau d'établissements de prise en charge et d'accompagnement du public. Cela ne préjuge en rien, bien au contraire, de l'absence de clusters dans la sphère privée. Il est rappelé, à cet égard, que les rassemblements privés (fêtes, réceptions,...) sont évidemment propices à favoriser le phénomène de contamination.